

NOUVELLE VIE pour le secteur amont de l'étang de la céseraie à ambillou

La concrétisation d'un contrat Natura 2000 sur notre territoire

Accompagnés par la dynamique Natura 2000, les propriétaires volontaires d'un terrain de près de 55 hectares s'engagent dans la restauration de plusieurs milieux naturels pour favoriser l'accueil d'espèces remarquables.

Alors que le secteur de l'étang de la Céseraie était autrefois une riche réserve de nature (oiseaux, poissons...), la dégradation progressive de ce joyau naturel et des milieux associés (ligne de sources, landes, mares...) n'a pas échappé aux **propriétaires situés en amont de l'étang, qui ont souhaité s'investir** pour y remédier.

En 2018, avec la relance de l'animation du site Natura 2000 " Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine ", les propriétaires de la Céseraie ont saisi l'occasion de pouvoir faire **réaliser un diagnostic complet des milieux naturels et des espèces** sur leurs parcelles, accompagnés par les animateurs du site.

Ce diagnostic a rendu possible l'engagement d'**actions en faveur de la restauration de plusieurs milieux naturels**. A l'automne 2019, des **travaux de réaménagement de deux landes humides**, d'une mare forestière et de la queue de l'étang de la Céseraie ont ainsi été réalisés par l'entreprise DERVENN.

La signature d'un contrat Natura 2000, contrat passé entre l'État et les propriétaires, leur a permis **d'obtenir un financement des travaux**, car ceux-ci contribuent à la préservation des milieux naturels ainsi que des espèces potentiellement présentes localement. **Un soutien financier**, à hauteur des objectifs Natura 2000 prioritaires sur notre territoire, qui émane de **l'Union européenne (50%) et de l'État (50%)**.



Une réalisation prometteuse pour notre territoire, qui mérite de soulever l'intérêt d'autres propriétaires sur le site Natura 2000 « Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine » désirant **agir concrètement en faveur de notre patrimoine naturel**.